



PROJET PEDAGOGIQUE

Du 11 au 30 juillet 2014

« Les Aventuriers en herbe »

Introduction

Ce projet contient l'ensemble des objectifs et moyens que l'équipe éducative cherchera à mettre en œuvre durant les deux premiers séjours « Les Aventuriers en Herbe » au centre de l'association Voilco-Aster de Saint Priest de Gimel.

Les objectifs éducatifs ont été conçus par le directeur en cohérence avec le projet éducatif de Voilco-Aster.

Les moyens opérationnels ont été élaborés par l'équipe en charge d'accueillir et d'encadrer les enfants.

Le projet pédagogique sera une ligne de conduite à suivre durant la période. Il sera évalué voire modifié par l'équipe durant le séjour, et un bilan sera fait en fin de séjour.

Présentation de Voilco-Aster

L'association Voilco-Aster est le résultat de la fusion de deux associations en 1998, d'une part l'association Voilco orientée vers des activités de plein air (voile, canoë-kayak...) et d'autre part l'association Aster orientée vers des projets scientifiques (astronomie, micro-fusées...).

Basée en Corrèze, Voilco-Aster est une association loi 1901 d'éducation populaire, reconnue d'intérêt général. Elle a fêté ses 50 ans d'existence en 2013.

Forte de son expérience dans le domaine de l'animation auprès d'enfants et d'adolescents, elle met tout son savoir-faire, ses moyens et ses compétences au service de votre projet.

L'association est affiliée à la Ligue de l'Enseignement, ses deux centres sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et par l'Éducation Nationale.

Voilco-Aster s'appuie notamment sur les valeurs de citoyenneté et de développement durable pour organiser ses activités.

Projet éducatif de Voilco-Aster

Voilco-Aster est une association laïque, d'éducation permanente régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'association a pour objet de démocratiser les activités de pleine nature, nautiques, scientifiques et culturelles au travers de valeurs telles que la citoyenneté, la laïcité et le développement durable.

Voilco-Aster s'inscrit dans un mouvement d'éducation complémentaire, elle est fédérée à la Ligue de l'Enseignement.

L'Education, en permettant à l'individu de découvrir et de comprendre les différences, permet le vivre ensemble.

Afin que les individus puissent vivre en société, ils doivent s'approprier des droits et des devoirs.

L'Etat, l'Ecole, la famille et toutes les associations qui ont en charge des enfants et des jeunes adultes ont la responsabilité de leur éducation, ils doivent participer au maintien de la cohésion sociale.

Dans une société où l'individualisme progresse, maintenir un lien social, renforcer les solidarités entre les individus sont indispensables.

Nous pensons que l'éducation populaire tient un rôle prépondérant dans cet objectif. Notre association s'inscrit dans cette démarche, autant dans ses valeurs que dans ses pédagogies.

Objectifs :

Le cœur du projet de l'association est donc le **vivre-ensemble**, c'est-à-dire une société respectueuse de son environnement, dans laquelle s'exerce une citoyenneté et qui favorise le développement de solidarités. Pour nous la notion de vivre-ensemble repose sur 3 dimensions :

- **Environnement** : il s'agit d'un enjeu fondamental d'aujourd'hui et de demain. On ne peut envisager un mode de fonctionnement social (vivre-ensemble) sans prendre en compte le milieu naturel dans lequel les individus évoluent. Cette question est au cœur de notre travail, aussi bien au niveau du fonctionnement quotidien de l'association qu'au travers de ses activités. En effet, sensibiliser et développer la curiosité des jeunes générations constitue le premier pas vers le respect et la prise en compte de l'environnement dans nos choix de vie.
- **Citoyenneté** : l'association souhaite permettre à l'individu d'exercer sa citoyenneté dans une société démocratique. Cela implique la mise en place d'un mode de régulation sociale dans lequel chacun a une place définie, des droits et des devoirs et la possibilité de participer à la prise de décision.
- **Solidarité** : le fonctionnement démocratique, qui définit la place de chacun, doit favoriser le développement de solidarités : prendre en compte l'autre et ses différences et l'intérêt d'autrui dans ses choix personnels.

Pour que ce vivre-ensemble puisse exister, nous pensons que chaque personne accueillie (enfant, jeune, adulte) doit avoir la possibilité d'être **acteur** de son passage dans l'association lors d'un séjour. Cette volonté de rendre les individus acteurs doit se traduire sur le terrain dans notre manière de travailler, c'est-à-dire dans la pédagogie que nous proposons.

Pour rendre l'individu acteur, nous privilégions 4 axes de travail :

- **responsabiliser** : il s'agit de rendre l'individu responsable dans tous les actes de la vie sociale mais aussi des actions qu'il met en place et dont il rend compte.
- **favoriser l'autonomie** : prendre son autonomie c'est s'éloigner de la dépendance vis-à-vis d'autrui tant aux niveaux physique et matériel qu'à ceux intellectuel et moral. Peu à peu, l'individu va donc développer sa capacité à accomplir tous les actes de la vie quotidienne et à faire ses propres choix. Nous privilégions la vie en collectivité car elle favorise l'acquisition de l'autonomie par le partage de moments où chacun peut apprendre de l'autre. Ainsi cette acquisition progressive permettra à l'individu de prendre sa place dans le collectif, d'être acteur.
- **donner la possibilité à chacun de s'exprimer** : une société démocratique ne peut exister que si chacun dispose de la possibilité de s'exprimer. Cette expression doit prendre en compte les besoins et les capacités des publics accueillis. Elle doit donc se décliner sous différentes formes : créativité, échanges collectifs et individuels...
- **connaître le milieu qui nous entoure** : pour être acteur, c'est-à-dire apporter sa contribution au groupe, à la collectivité, il faut apprendre à connaître :
 - l'autre dans ses particularités et ses différences ;
 - le groupe, son fonctionnement, les règles qui le régissent ;
 - l'Environnement, le milieu naturel, le patrimoine.

Secteurs d'activité :

- **Responsabiliser l'enfant** en l'impliquant dans une démarche de projet. Il participera à sa préparation, son déroulement et son évaluation, ceci afin de donner du sens à ses vacances et d'éviter la consommation d'activité.
- **Développer l'autonomie de l'enfant** en s'adaptant à ses besoins et à ses capacités, à la fois dans le rythme de la vie quotidienne et les activités.
- **Permettre à chacun de s'exprimer** par différents moyens :
 - des temps de régulation : propositions, discussion et négociation des règles de vie collective ;
 - des supports adaptés aux différentes tranches d'âge : affichage, activités créatives, culturelles...
- **Permettre la découverte du milieu** : la situation géographique des centres offre de multiples possibilités de découverte. La randonnée, les activités nautiques, l'éducation à l'environnement... sont autant de moyens de se familiariser avec le milieu.

Présentation du séjour

➤ Le séjour :

Le séjour « Les Aventuriers en Herbe » est axé sur la découverte du milieu environnant (kayak, randonnées, construction de cabanes, animations natures...) ainsi que sur des activités scientifiques (micro-fusées, cerf-volant, astronomie...).

Chaque enfant découvrira la vie en mini-camps : nuit sous tentes, feu de camps.

Il se déroule en deux séjours : du 11 au 20 juillet et du 21 au 30 juillet.

➤ Le public accueilli :

Les jeunes viennent principalement de la région parisienne ainsi que quelques corréziens offrant une mixité sociale et culturelle qui sera pris en compte par l'équipe encadrante. Le séjour comptera 56 enfants au maximum.

➤ Le lieu :

Le centre de Saint Priest de Gimel est situé dans un sous-bois, sur une presqu'île, au bord d'un plan d'eau de 26 hectares.

Le centre de Saint Priest de Gimel se situe en sous-bois et au bord d'un étang. Ce cadre offre de nombreuses possibilités de découvertes : faune, flore, environnement, habitants ; autant de choses que les enfants découvriront au fur et à mesure de leur classe découverte ou de leur séjour de vacances. Le centre est à proximité de la ville de Tulle où se trouvent de nombreux services (pompiers, gendarmerie, hôpital...) et commerces.

Il se compose de 2 ailes comprenant chacune des chambres de 4 lits superposés avec vue sur le lac, des sanitaires garçons/filles, ainsi que des chambres individuelles avec douches pour les animateurs et les animatrices assurant les permanences.

Une salle de restauration avec bibliothèque, 3 salles d'activités, une infirmerie complètent cet équipement.

En plus du bâtiment principal, un bâtiment annexe situé à vingt mètres comprend deux salles de classe / d'activité, un atelier ainsi qu'un petit laboratoire permettant de développer des photos.

Une aire de jeux collectifs et un sous-bois complètent le centre.

Affilié à la Ligue de L'Enseignement, le centre est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et de l'Education Nationale.

Le centre est labellisé **CED: Citoyenneté, Environnement, Développement Durable**

➤ Moyen de transport :

Pendant le séjour, nous aurons à disposition un minibus de 9 places permettant de petits trajets.

Le moyen de transport principal restera la marche.

Présentation des personnes et de leur rôle

➤ **Le Directeur** : Julien Lavirus (Équivalence BAFD – CAPES)

Rôle : le directeur est chargé de la gestion de l'équipe pédagogique présente sur le site. Cela va du recrutement au suivi et à l'évaluation du travail effectué pendant le séjour. Il prépare en amont du séjour les objectifs pédagogiques spécifiques en tenant compte du public, l'environnement dans lequel le séjour se situe et les exigences éducatives de l'organisateur.

Il assure aussi la gestion financière du séjour.

Il est l'interlocuteur premier avec l'organisateur, les familles et les partenaires. Pendant le séjour, il assure un rôle de formateur auprès de l'équipe d'animation en particulier auprès des stagiaires. Il donne notamment des outils d'analyse de pratique, en aidant à l'organisation et à la mise en place des activités. Autant que faire se peut, il sera présent sur le terrain.

Il aura aussi un rôle de relais quotidiens auprès des personnels de Voilco-Aster présent sur le centre, notamment avec la responsable pédagogique de la structure.

➤ **Les Animateurs** :

Composition de l'équipe :

- Piero Sallen : Animateur SB, PSC1
- Julien Delpierre : Animateur Kayak
- Morgane Pottier : Animatrice environnement
- Christophe Beaussonie : Animateur scientifique
- Lia Bourgeault : Animatrice BAFA
- Alexis Drouet : Animateur non diplômé
- Agathe Guignard : Animatrice stagiaire
- Pauline Gaudin : Animatrice stagiaire

Rôle : l'animateur met en œuvre le projet pédagogique qu'il élabore avec le reste de l'équipe. Il en est un des garants et le respecte. Il assure l'encadrement constant des enfants et participe sur tous les moments du séjour (vie quotidienne et activités). Avec l'appui du directeur, il participe au cours du séjour à l'évaluation du projet pédagogique et du travail en équipe.

➤ **L'assistant Sanitaire** :

Rôle : l'assistant sanitaire est la personne chargée d'administrer les traitements et du suivi sanitaire des enfants sur le séjour. Il prend en charge dès le début du séjour les fiches sanitaires, il fournit les équipes en trousse à pharmacie.. Il assure le lien au niveau médical avec les familles, avec les services médicaux locaux. Il est enfin en charge de veiller à la bonne gestion du stock de pharmacie sur la structure.

➤ **La cuisinière** : Delphine

Rôle : la cuisinière est la personne chargée de la confection des repas et de l'économat en accord avec le directeur. Elle gère le stock et veille au bon équilibre alimentaire des différents repas lors du séjour.

Elle fait partie intégrante de l'équipe pédagogique et a, en ce sens, un rôle éducatif envers les enfants. Elle pourra, si elle le souhaite, participer à des moments d'animation durant le séjour.

➤ **Les personnels de service :**

- Jonathan Cordoba : linge
- Michel
- Odile

Rôle : les personnels de service sont là pour assurer la propreté des locaux et aider la cuisinière à la mise de table ainsi qu'à la vaisselle après les repas.

La personne qui s'occupe du linge est là pour nettoyer le linge pour chaque enfant.

Ces personnes font partie de l'équipe éducative et peuvent à ce titre participer et/ou être force de propositions concernant les différents moments de la vie du séjour.

Fonctionnement du séjour

L'ensemble des moyens mis en œuvre pendant le séjour par l'équipe éducative découlent d'objectifs posés en cohérence avec ceux de Voilco-Aster.

Objectifs de l'organisateur

1. Développer le vivre-ensemble

- Respecter son environnement
 - sensibiliser les jeunes
 - développer la curiosité des jeunes
 - prendre conscience du monde qui entoure les jeunes
- Exercer une démocratie
 - mise en place d'un mode de régulation
 - donner la possibilité de participer à la prise de décision
- Développer la solidarité
 - prendre en compte l'autre et ses différences

2. Rendre l'individu acteur de ses vacances

- rendre l'individu responsable de ses actes et des ses actions
- favoriser l'autonomie afin que l'individu prenne sa place au sein du collectif
- donner la possibilité à chacun de pouvoir s'exprimer au sein du collectif
- apprendre à connaître le milieu qui nous entoure
 - les autres et leurs différences
 - les règles du groupe
 - le milieu naturel

3. Pratiquer de l'activité

- favoriser la mise en place de projet avec les enfants
- développer l'autonomie des enfants
- permettre la découverte du milieu

Objectifs généraux

- Respecter le rythme de vie de chacun (enfants et adultes)
- Favoriser la vie en collectivité en prenant en compte les avis de chacun
- Favoriser et encourager la prise d'initiatives au sein du groupe
- Favoriser au maximum l'autonomie des enfants
- Assurer la sécurité morale, physique et affective de tous

Moyen non-négociable

Répartition des enfants par tranches d'âges

Répartition des animateurs par tranche d'âge

6-8 ans : Alexis, Morgane, Julien, Agathe

9-11 ans : Lia, Blaise, Piero, Pauline

Lever – Petit Déjeuner

➤ Objectifs spécifiques

- Respecter le rythme des enfants dans une période de vacances
- Assurer la sécurité physique, morale et affective
- S'assurer que le petit déjeuner soit un vrai moment d'alimentation

➤ Moyen non-négociable

- Chaque enfant doit avoir pris son petit-déjeuner

➤ Moyens opérationnels

- fin du petit déjeuner à 9h30
- lever à 9h au plus tard
- lever à partir de 7h30
- petit-déjeuner à partir de 8h
- les enfants levés peuvent aller dans des coins calmes : au bout du réfectoire (lecture, jeux calmes à l'intérieur et à l'extérieur...)
- jeux à l'extérieur (salles, terrain) à partir de
- avant 9h : activités calmes
- à partir de 9h15, les enfants remontent dans les chambres
- un enfant qui ne se réveille pas peut finir sa nuit à l'infirmerie et est pris en charge par le directeur
- on met un cône au milieu de la pièce pour leur signaler qu'ils peuvent se lever
- si un enfant est levé avant 7h30, on le recouche et on essaie de le rendormir
- les enfants descendent en pyjama, avec un pull et des chaussettes préparées la veille au pied du lit
- on leur met à disposition tout le nécessaire pour le petit-déjeuner sur une table et ils s'installent
- on laisse les boissons à disposition des enfants qui se servent avec l'aide d'un adulte si besoin
- les enfants réalisent une étiquette en début de séjour pour le petit-déjeuner
- quand tous les enfants d'une même chambre sont levés, l'animateur vérifie les pipis au lit et aère la chambre
- à partir de 6h45, 1 animateur est dans la grand couloir et 1 autre est de le petit couloir
- à 7h30, 1 animateur est en coin intérieur
- à 8h, 1 animateur est au petit-déjeuner
- à 8h15, un animateur est un coin extérieur
- à partir de 8h15, les 2 animateurs restants relaient leurs collègues pour leur permettre de déjeuner
- chaque jour les rôles changent
- Tableau possible de postes :

un animateur, au moins, est en congé par jour

	6h45	7h30	8h	8h15	9h15
Poste 1	Couloirs				Remontée dans les chambres
Poste 2	Couloirs				
Poste 3		Coin intérieur et petit-déjeuner			
Poste 4				Coin extérieur	
Poste 5				Couloirs	
Poste 6				Couloirs	
Poste 7 (directeur)			Petit-déjeuner		

Repas –temps calme

➤ Objectifs spécifiques

- Faire du temps de repas un moment d'échange, de convivialité et d'apprentissage
- Respecter le rythme des enfants dans une période de vacances
- Favoriser au maximum l'autonomie des enfants
- Favoriser la digestion
- Assurer la sécurité physique, morale et affective

➤ Moyens non-négociables

- Un adulte par table minimum (directeur + animateurs)

➤ Moyens opérationnels

- avant le repas, les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains
- les 6-8 rentrent les premiers
- un retour est calme est prévu en fin d'activité
- les couverts sont sur les tables et chaque enfant installe sont couverts ou ceux des autres s'il en a envie
- les enfants sont 8 par table
- les tranches d'âge sont mélangées
- les enfants sont libres dans leur placement tout en laissant une place à un adulte
- les plats sont sur la desserte
- les enfants vont chercher et ramènent les plats, l'eau, le pain (l'adulte accompagne si besoin)
- les enfants se servent ; servent les autres s'ils en ont envie
- tout le monde goûte de tout
- les enfants débarrassent en bout de table, puis chacun ramène une pile de couverts
- un des enfants nettoie la table
- à la fin du repas, les enfants remontent dans le dortoir, ils s'allongent sur leurs lits (lecture..), on ferme les volets
- chaque adulte est dans une chambre
- le temps de repos allongé est de 20 minutes : l'animateur lit une histoire, chante...
- au bout de ces 20 minutes, on les sort de la chambre et on leur propose les coins du matin

- ceux qui veulent, peuvent rester au calme sans bruits dans les chambres
- au temps calme, il faut :
 - ◆ 2 animateurs au coin extérieur (en bas)
 - ◆ 1 animateur au coin intérieur
 - ◆ 1 animateur dans les chambres
 - ◆ 2 animateurs en pause
- reprise de l'activité de l'activité à 15h
- tableau possible de postes

un animateur, au moins, est en congé chaque jour

le directeur tourne et aide sur ce moment-là si besoin

	13h10	13h30	14h	14h30
Poste 1	Repos allongé	Coin extérieur	Pause	Coin intérieur
Poste 2		Coin extérieur	Pause	Couloirs
Poste 3		Coin intérieur	Coin intérieur	Pause
Poste 4		Couloirs	Couloirs	Pause
Poste 5		Pause	Coin extérieur	Coin extérieur
Poste 6		Pause	Coin extérieur	Coin extérieur

Coucher

➤ Objectifs spécifiques

- Favoriser le passage entre une période d'activité et d'endormissement
- Respecter le rythme des enfants dans une période de vacances
- Assurer la sécurité physique, morale et affective

➤ Moyens opérationnels

- en fin de veillée, en retour au calme est prévu
- les dents sont lavées à la fin du repas
- un enfant qui ne veut pas faire la veillée car trop fatigué peut aller se coucher
- pour les 6-8 :
 - ◆ fin de la veillée à 21h30
 - ◆ extinction des feux à 21h45
 - ◆ à partir de 21h45, les animateurs sont dans les chambres jusqu'à ce que les enfants s'endorment
 - ◆ l'animateur peut lire une histoire, peut rassurer
- pour les 9-11 :
 - ◆ fin de veillée : 22h
 - ◆ extinction des feux : 22h15
 - ◆ à partir de 22h15, les animateurs sont dans les chambres jusqu'à ce que les enfants s'endorment
 - ◆ l'animateur peut lire une histoire, peut rassurer

Hygiène

➤ Objectifs spécifiques

- S'assurer du maintien de l'hygiène corporelle de chacun
- Favoriser l'autonomie des enfants
- Assurer la sécurité physique, morale et affective
- S'assurer que chaque enfant ait durant le séjour du linge en quantité suffisante

➤ Moyens non-négociables

- une douche minimum par jour
- changement des sous-vêtements une fois par jour.

➤ Moyens opérationnels

- faire un inventaire à l'arrivée sur le centre et au départ du centre
- temps de douche : 6-8 de 17h30 à 18h15 ; 9-11 de 18h15 à 19h
- s'ils le souhaitent, les enfants peuvent se doucher à deux
- 1 animateur dans le bloc sanitaire, 1 dans les chambres
- s'assurer à ce moment-là que les enfants changent de sous-vêtements
- les enfants se mettent en pyjama
- les enfants qui ne se douchent pas, sont en temps libre calme : lecture, écriture, ping-pong...
- l'animateur est vigilant à l'autonomie de chaque enfant sous la douche :
 - ◆ sous forme de jeu, voir comment ils se douchent
 - ◆ l'animateur demande s'il peut voir comment il se douche
- les enfants se brossent les dents après chaque repas
- les enfants se lèvent les mains avant chaque repas et/ou après chaque activité
- s'il y a un pipi au lit, un adulte se charge de lui faire prendre une douche
- après le petit-déjeuner, les enfants se lavent le visage, s'habillent
- lors de l'inventaire, les animateurs marqueront les vêtements non marqués
- l'animateur référent de la chambre est garant de la bonne gestion du linge
- l'animateur vérifiera que les affaires soient bien rangées

Relation aux objets

➤ Objectifs spécifiques

- Gérer l'argent de poche
- Gérer les objets de valeur
- Gérer les colis et les courriers

➤ Moyens Opérationnels

- les animateurs référents de la chambre garde les consoles, mp3, portable, appareil photo...
 - ◆ ces objets sont gardé dans un lieu fermé
 - ◆ les enfants pourront avoir leurs appareils photos pendant les sorties

- ♦ les enfants ont la possibilité d'avoir accès à ces objets sur le temps calme et le moment des douches mais seulement sur son lit calmement
- les animateurs référents gardent l'argent de poche avec eux
 - ♦ il est gardé dans un lieu fermé
 - ♦ les enfants y ont accès lors de sortie où les achats sont possibles
- les animateurs récupèrent à l'arrivée des enfants les bonbons et les gâteaux
 - ♦ ils sont stockés dans le bureau
 - ♦ ils seront éventuellement distribués lors de moments exceptionnels avec l'accord de l'enfant
 - ♦ le courrier est distribué en temps calme après le repos allongé

Vie collective

- Objectifs spécifiques
 - Impliquer chacun dans tous les moments de la vie du séjour
 - Prendre en compte les envies des enfants
 - Sécuriser la parole et les convictions de chacun

- Moyens non-négociables :
 - établissement de règles de vie
 - organisation de réunions collectives

- Moyens opérationnels
 - les règles de vie sont faites avec les enfants
 - elles sont élaborées dans les tous premiers jours par chacune des tranches d'âges
 - on les affiche
 - à chaque fin de journée, avant le repas, une réunion d'enfants est organisée :
 - ◆ on y régule les règles de vie
 - ◆ on fait le bilan de la journée
 - ◆ on leur demande leurs envies
 - ◆ on peut éventuellement leur présenter la journée du lendemain

Activités

- Objectifs spécifiques
 - Favoriser l'autonomie des enfants
 - Assurer la sécurité physique, morale et affective
 - Prendre en compte les envies des enfants
 - Favoriser la découverte de domaines d'activité nouveaux
 - Prendre en compte le milieu environnant

- Moyens opérationnels :
 - phase de sensibilisation autour de différents matériaux
 - réunion d'enfants
 - laisser le choix aux enfants
 - sensibiliser les enfants aux différentes activités

- Projets / envies de l'équipe :
 - du kayak
 - activités scientifiques et techniques
 - randonnée
 - camping
 - livres, autours du conte, déguisements
 - grands jeux
 - radeaux puis « kayak »
 - visiter les alentours : cascades, marchés, château...
 - faire de la cuisine
 - sensibilisation autour du milieu forestier et du milieu aquatique
 - land-art
 - cabanes, villages de lilliputiens
 - mini-camps
 - expressions, danses...
 - herbier géant
 - veillée cinéma
 - veillée à thème

Communication

➤ **Avant le séjour**

- présentation de l'équipe sur le blog
- projet pédagogique sur le blog

➤ **Pendant le séjour**

- blog : alimenter régulièrement par l'équipe et par les enfants
- Bip séjour : alimenter au moins tous les deux jours par les enfants
- courrier :
 - ◆ 1 lettre dans les premiers jours
 - ◆ 1 lettre dans le séjour
 - ◆ création d'une boîte aux lettres : les enfants postent leur courrier

➤ **Après le séjour**

- alimentation du blog